



Suivi de la mise en œuvre du
Plan de gestion des matières résiduelles (2003)

Rapport annuel (du 1er janvier au 31 décembre 2016)

INTRODUCTION

En mars 2003, le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Kamouraska a été adopté. Quatorze années se sont écoulées depuis et la plupart des actions ont été réalisées avec succès. En plus de réaliser le PGMR, l'organisme Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco) a reçu le mandat de coordonner sa révision.

Ce rapport annuel présente les actions prévues au PGMR et indique l'état d'avancement de chacune d'elles en date du 31 décembre 2016. Il répond également à l'exigence de produire un rapport de suivi annuel fixée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC). À noter : c'est le dernier rapport de suivi du PGMR adopté en 2003 puisque le second PGMR est entré en vigueur en février 2017.

FAITS SAILLANTS

Le dernier bilan a été réalisé en décembre 2015 par Co-éco pour faire état des actions mises en œuvre durant la période de 2010 à 2015. Depuis la fin de l'année 2015, peu d'actions importantes ont été posées par la MRC de Kamouraska et les municipalités de son territoire puisque beaucoup d'efforts ont été investis dans la révision du PGMR. En effet, le Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 est entré en vigueur en février 2017.

La plupart des actions ont été poursuivies comme la sensibilisation à la collecte des bacs bruns ou étendues comme la collecte des plastiques agricoles, la collecte des boues de fosses septiques ou la tarification incitative des ICI.

1. Réduction à la source

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
1.1	Information et sensibilisation	Informier et éduquer les citoyens sur leurs habitudes de consommation et de la gestion qui en découle. Faire ressortir l'importance de la réduction à la source pour l'ensemble des matières.	MRC (Co-éco)	2003 et suivantes	Réalisé (2003-2016)	Tournées annuelles d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) porte-à-porte et autres projets de sensibilisation ponctuels.
1.2	Incitatifs et outils socio-économiques	Favoriser la mise en place d'incitatifs pour valoriser l'effort des citoyens concernant leurs pratiques de gestion visant la réduction à la source et la participation aux programmes de récupération.	Municipalités/Regroupements de collecte	2004 et suivantes	Non réalisé	
1.2	Incitatifs et outils socio-économiques	Établir, avec les organismes de développement locaux et régionaux, des incitatifs économiques pour les entreprises afin de les motiver à intégrer des pratiques visant la réduction des matières à enfouir.	Municipalités/Regroupements de collecte	2004 et suivantes	En cours (2013-2016)	Tarifcation incitative des matières résiduelles à Mont-Carmel, Saint-Pascal, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Rivière-Ouelle. Taxation des ICI de la Pocatière en fonction du volume des conteneurs à déchets depuis janvier 2017.
1.3	Politique d'achat	Mettre en place au niveau de la MRC une politique d'achat à teneur environnementale.	MRC	2005	Non réalisé	

2. Actions complémentaires

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
2.1	Arrimage des contrats	Favoriser l'arrimage des dates entre les contrats de collecte et de transport pour l'ensemble des municipalités.	Municipalités	2003 et suivantes	Réalisé avec modifications (2009 et suivantes)	Mise en place de trois regroupements au lieu du regroupement unique prévu.
2.2	Ententes intermunicipales et inter-MRC	Favoriser les ententes entre les municipalités et MRC pour faciliter la gestion, augmenter l'efficacité et réduire les coûts.	Municipalités	2003 et suivantes	Réalisé avec modifications (2011)	Mise en place de trois regroupements au lieu du regroupement unique prévu.
2.3	Transfert des compétences	Selon le cas, effectuer le transfert des compétences municipales vers la MRC ou tout autre organisme.	Municipalités/Regroupements de collecte	2003 et suivantes	Réalisé avec modifications (2011)	Mise en place de trois regroupements au lieu du regroupement unique prévu. La MRC détient la compétence de valorisation des matières organiques (2014) et d'élimination des matières résiduelles (2009).
2.4	Recherche de financement	Rechercher le financement disponible (subvention, commandite, partenariat) lors de la mise en place des nouveaux services et installations.	MRC (Co-éco)/Municipalités	Au besoin	En continu (2003-2016)	Obtention d'une subvention de Recyc-Québec en avril 2015 pour la campagne <i>Une collecte qui carbure!</i> mise en œuvre par Co-Éco (collecte des matières organiques)

3. Matières recyclables

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
3.1	Sensibilisation	Sensibiliser les citoyens sur l'importance de participer à la collecte des matières recyclables et les informer des matières acceptées dans les centres de tri.	MRC (Co-éco)	2003 et 2004	En continu (2003-2016)	Calendriers de collecte annuels, site Internet Co-éco et de la MRC, aimants promotionnels, dépliants, tournée estivale de sensibilisation porte-à-porte (ISÉ) et campagnes ponctuelles.
3.2	Uniformisation des types de matières	S'assurer que toutes les municipalités exigent les mêmes matières dans leur devis.	Municipalités	2004 et 2005	Suspendu	Pas d'uniformisation formelle des devis, mais toutes les municipalités acceptent les plastiques #1 à #7. Fait l'objet d'une mesure (#5) dans le PGMR 2016-2020.
3.3	Respect de la journée de collecte	Exiger des transporteurs qu'ils ramassent les bacs de matières recyclables uniquement lors de cette collecte.	Municipalités/Regroupements de collecte	2004 et suivantes	Réalisé (2007)	Horaire intégré aux devis et/ou règlement de collecte.
3.3	Billets de courtoisie	Donner des billets de courtoisie aux citoyens qui ne participent pas ou contaminent la collecte des matières recyclables.	Municipalités/Regroupements de collecte	2004 et suivantes	Réalisé (2007 et 2010)	Une tournée de vérification des bacs avec billet de courtoisie était l'activité principale des campagnes estivales ISÉ.

3. Matières recyclables (suite)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
3.4	Tournée des utilisateurs de conteneurs	Effectuer des visites pour vérifier la pertinence d'utiliser des conteneurs dans les multilogements et les commerces.	Municipalités/Regroupements de collecte	2004	Réalisé (2006-2012)	Visites effectuées entre autres à La Pocatière et Mont-Carmel.
3.5	Lobbying	Inciter le gouvernement à créer un système de certification des centres de tri basé sur la qualité des services offerts.	MRC (Co-éco)	2004	Non réalisé	
3.5	Lobbying	S'assurer que le gouvernement développe des marchés au Québec pour une plus grande gamme de matières.	MRC (Co-éco)	2004	En continu	Représentations pour la recherche de débouchés et de financement pour les plastiques agricoles et les appareils électroniques.
3.6	Appels d'offres	Effectuer des appels d'offres séparés pour la collecte et le traitement des matières recyclables.	Regroupements de collecte/Municipalités	2005	Réalisé (2011)	Les appels d'offres pour la collecte et le traitement sont distincts.

3. Matières recyclables (suite et fin)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
3.7	Centre de tri	Favoriser le développement d'un centre de tri unique sur l'ensemble du territoire de la MRC.	MRC	2005 et suivantes	Réalisé (2014)	Depuis janvier 2016, le tri des matières est effectué par 2 centres de tri : Gaudreau Environnement (Services Sanitaires Roy) et Société Via. En effet, les contrats de traitement sont gérés par les regroupements ou par les municipalités selon les cas.
3.8	Règlement	Adopter un règlement pour interdire la mise aux ordures et l'enfouissement des matières recyclables incluant des pénalités.	Municipalités/ Regroupements de collecte	2006	Réalisé (2011)	Règlementation uniforme à l'intérieur de chaque regroupement de collecte.

4. Matières organiques

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.1	Promotion du compostage domestique et de l'herbicyclage	Promouvoir le compostage domestique et l'herbicyclage à travers la poursuite des activités de formation et de distribution de composteurs domestiques.	MRC (Co-éco)	2003 à 2006	En continu (2004-2016)	Formations sur le compostage domestique, distribution de composteurs à prix réduit, campagne ISÉ et promotion de l'herbicyclage.
4.2	Sensibilisation	Effectuer une campagne de sensibilisation intensive portant sur les nouveaux modes de gestion des résidus organiques et l'importance de la valorisation de ces matières.	MRC (Co-éco)/Ville La Pocatière	2003 à 2006	En cours (2006-2016)	Veille technologique sur la collecte et le traitement des matières organiques. Rencontres d'information pour les élus et les gestionnaires municipaux. Communications avec les citoyens. Démarrage de la campagne <i>Une collecte qui carbure!</i> en novembre 2014. Celle-ci accompagne la mise en oeuvre de la collecte porte-à-porte des matières organiques et vise différents publics : résidentiel, ICI et écoles.
4.3	Dépôts de résidus verts et lieux de traitement	Implanter des dépôts de résidus verts dans les municipalités membres de la COECOS.	MRC/Municipalités	2003	Réalisé (2009)	Mise en place de points de dépôt pour les résidus verts dans les trois écocentres.

4. Matières organiques (suite)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.3	Dépôts de résidus verts et lieux de traitement	Implanter des dépôts de résidus verts dans les autres municipalités.	Municipalités	2004	En cours (2007-2016)	Points de dépôt pour les résidus verts dans deux municipalités, en plus des trois écocentres et de la collecte de feuilles dans trois municipalités.
4.3	Dépôts de résidus verts et lieux de traitement	Déterminer les lieux de traitement (agriculteurs, municipalités, entrepreneurs) des résidus organiques collectés.	MRC (Co-éco)/Ville La Pocatière	2003 et suivantes	Réalisé (2005-2015)	La plateforme de compostage de La Pocatière n'est plus en opération depuis janvier 2015. Les feuilles et le gazon récupérés aux écocentres sont traités par Tourbières Michaud à Rivière-du-Loup. Les branches reçues aux écocentres sont broyées pour servir au chauffage à la biomasse. Les résidus alimentaires, les fleurs et les mauvaises herbes font l'objet d'une collecte porte-à-porte et sont traitées à l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup depuis le premier semestre 2015.

4. Matières organiques (suite)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.4	Implication des organismes	Favoriser l'implication des organismes communautaires à travers des activités de financement liées à la gestion des résidus organiques.	Ville La Pocatière (Co-éco)/ Institut de technologie agricole/ Ferme-école LAPOKITA / Biopterre	2003 et suivantes	Réalisé (2009-2014)	Recherche et développement sur les techniques de compostage. Avenue abandonnée étant donné les contraintes réglementaires, mais pourrait être reconsidérée pour le traitement local des résidus verts.
4.5	Réglementation sur les pesticides	Vérifier la pertinence d'adopter une réglementation sur l'usage des pesticides.	Gouvernement du Québec	2004 et 2005	Réalisé (2003)	Modifications au <i>Règlement sur les permis et certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides.</i>
4.6	Collecte de feuilles d'automne	Étendre la collecte des feuilles d'automne à l'ensemble des municipalités de la MRC.	Municipalités	2004	Réalisé (2004 et suivantes)	Collecte dans trois municipalités et lieux de dépôt dans deux autres. Pertinence à réévaluer dans les municipalités non desservies.

4. Matières organiques (suite et fin)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.6	Collecte de sapins de Noël	Étendre la collecte des sapins de Noël à l'ensemble des municipalités de la MRC.	Municipalités	2005	Réalisé (2004 et suivantes)	Collecte dans quatre municipalités. Pertinence à réévaluer dans les municipalités non desservies.
4.7	Règlement sur l'enfouissement	Adopter des règlements municipaux pour interdire la mise aux ordures et l'enfouissement des résidus verts.	Regroupements de collecte (Co-éco)/Municipalités	2006	Réalisé (2011)	Règlementation uniformisée à l'intérieur des regroupements de collecte.
4.8	Collecte porte-à-porte des résidus verts	Planifier l'implantation de la collecte porte-à-porte des résidus verts.	Municipalités	2006	Abandonnée (2008)	Gestion sur place préconisée au lieu de la collecte. Collecte saisonnière maintenue au besoin dans certaines municipalités
4.9	Collecte à trois voies	Planifier l'implantation de la collecte à 3 voies.	MRC (Co-éco)/Regroupements de collecte/Municipalités	2008	Réalisée (2015)	Depuis 2007 à La Pocatière. Déclaration de compétence de la MRC en 2014 pour le traitement des matières organiques de toutes les municipalités. Partenariat avec la Sémer pour le traitement par biométhanisation. Collecte porte-à-porte débutée sur toute la MRC au premier semestre 2015.

5. Résidus domestiques dangereux

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.1	Collecte chez les détaillants	Promouvoir les services privés de récupération déjà existants.	MRC (Co-éco)	2003 et 2004	En continu (2003-2016)	Calendriers de collecte, site internet Co-éco et municipalités
5.1	Collecte chez les détaillants	S'assurer que des points de dépôts des organismes existants (Éco-Peinture, RBRC) soient accessibles dans la MRC.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2003 et 2004	Réalisé (2003 et suivantes)	Implantation des points de dépôts selon les besoins à une partie ou l'ensemble des municipalités.
5.2	Sensibilisation des citoyens	Sensibiliser la population sur les risques associés à une mauvaise gestion des RDD pour la santé et l'environnement et l'importance de réduire à la source en utilisant des produits alternatifs.	MRC (Co-éco)	2004 et 2005	Réalisé (2007-2010)	Réalisation d'outils de sensibilisation sur la gestion des RDD. Thème spécifique de la campagne d'éducation relative à l'environnement (ERE) en 2007 et 2010.
5.4	Lobbying	Faire du lobbying auprès du gouvernement pour que celui-ci exerce un meilleur contrôle sur les produits potentiellement dangereux mis en vente.	MRC (Co-éco)	2004	Non réalisé	
5.5	Dépôt permanent et collectes municipales	Former le personnel responsable du transport et de la gestion des RDD.	MRC (Co-éco)	2005	Réalisé (2007 et suivantes)	Personnel des écocentres formé pour la gestion des RDD.

5. Résidus domestiques dangereux (suite et fin)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.6	Dépôt permanent et collectes municipales	Faire une recherche de financement pour l'implantation du dépôt permanent de RDD.		2004	Réalisé (2007)	
5.6	Dépôt permanent et collectes municipales	Implanter un dépôt permanent de résidus domestiques dangereux.	MRC (Co-éco)	2005	Réalisé (2007)	Dépôt de résidus domestiques dangereux dans les trois écocentres.
5.6	Dépôt permanent et collectes municipales	Effectuer des collectes dans les municipalités éloignées du lieu de dépôt permanent.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2005 et suivantes	Réalisé (2006)	Dépôts de peinture dans plusieurs municipalités éloignées des écocentres. Collecte des piles dans les écoles (Mini-collecte).
5.6	Dépôt permanent et collectes municipales	Maximiser la valorisation des RDD sur les lieux du dépôt permanent et le transfert vers les détaillants.	MRC (Co-éco)	2005 et suivantes	En continu (2005-2016)	Sensibilisation de la population sur la gestion responsable des RDD et affichage chez les détaillants.
5.7	Règlement	Adopter un règlement pour interdire l'enfouissement des RDD.	Regroupements de collecte/Municipalités	2006	Réalisé (2011)	Interdiction d'enfouissement des RDD intégrée dans la réglementation uniforme de chaque regroupement de collecte.

6. Encombrants

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
6.1	Étude de projet	Faire une recherche de financement pour la réalisation de l'étude de marché.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2003	Réalisé (2004)	
6.1	Écocentre	Réaliser une étude de marché pour la mise en place d'un ou de plusieurs écocentres.	MRC (Co-éco)	2004	Réalisé (2005)	
6.2	Inventaire	Faire l'inventaire et promouvoir les activités des récupérateurs.	MRC (Co-éco)	2004	En continu (2004-2015)	
6.3	Écocentre	Rechercher du financement pour l'implantation d'un ou des écocentres.	MRC (Co-éco)	2004	Réalisé (2006)	
6.3	Écocentre	Planter le ou les écocentres (selon les résultats de l'étude).	MRC (Co-éco)	2005	Réalisé (2006-2007)	Mise en place de trois écocentres : Saint-Pascal et La Pocatière (2006) puis Saint-Alexandre (2007).
6.4	Entente avec les récupérateurs	Établir des ententes entre les intervenants locaux de récupération et l'écocentre pour la répartition des matières reçues à l'écocentre.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2005	En continu (2006-2016)	Ententes annuelles ou ponctuelles pour le traitement et le transport des matières par conteneur.

6. Encombrants (suite et fin)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
6.5	Collecte séparée	Effectuer une collecte des encombrants séparée de celles des ordures ménagères pour les acheminer à l'écocentre.	Municipalités et MRC (Co-éco)	2005 et suivantes	En cours (2013-2016)	Mise en place d'un service de collecte et de livraison des encombrants réutilisables (Écomeubles) et d'un point de dépôt et de vente aux écocentres de Saint-Pascal (2013), La Pocatière (2013) et Saint-Alexandre (2014). L'exclusion des encombrants de la collecte des déchets dans les prochains devis d'appels d'offres est à l'étude.
6.6	Dépôts sauvages	Faire l'inventaire des sites d'encombrants non autorisés sur le territoire de la MRC et entreprendre, au besoin, une campagne de nettoyage de ces sites.	Municipalités	2005 et suivantes	Non réalisé	
6.7	Règlement	Obliger les particuliers à se rendre à l'écocentre plutôt qu'au lieu d'enfouissement sanitaire.	Municipalités/MRC (Co-éco)	2005	Suspendu	Les citoyens choisissent spontanément l'écocentre au lieu du LET puisque ce dernier est plus éloigné pour la majorité des municipalités. L'accès au LET par les particuliers pourrait être interdit à partir de 2018.

7. Textiles

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
7.1	Sensibilisation	Sensibiliser les citoyens sur la gestion des textiles et promouvoir les activités ayant cours dans la MRC.	MRC (Co-éco)	2003 et suivantes	En continu (2003-2016)	Campagnes de sensibilisation sur le réemploi. Promotion des friperies spécifiquement en 2006.
7.2	Réseau de concertation	Créer et soutenir un réseau de concertation entre les organismes œuvrant dans le domaine des textiles afin d'en optimiser la gestion.	MRC (Co-éco)	2003 et 2004	Suspendu	
7.3	Conteneurs de textile	Installer au besoin des bacs pour déposer les textiles dans les municipalités.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2005	Suspendu	Dépôts permanents aux écocentres et aux friperies.
7.4	Sacs promotionnels	Distribuer des sacs promotionnels aux résidants afin de les informer des lieux de dépôt pour disposer de leurs textiles.		2005	Non réalisé	

8. Ordures ménagères

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
8.1	Sensibilisation	Effectuer des activités de sensibilisation pour inciter la population à réduire à la source la quantité de matières résiduelles.	MRC (Co-éco)	2003 et suivantes	En continu (2003-2016)	
8.2	Optimisation des réseaux	Analyser les réseaux de collecte et les modes de tarification des résidences et des ICI dans le but d'optimiser les activités de collecte et transport.	MRC (Co-éco), Municipalités/Regroupements	2004 et 2005	Réalisé (2009-2015)	Études technico-économiques pour le regroupement des collectes (2009-2011). Étude pour la tarification des ICI à La Pocatière (2014-2016).
8.3	Comité de vigilance	Mettre sur pied un comité de vigilance qui répond au projet de règlement sur l'élimination.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2004	Suspendu (2008)	Fermeture du LES de Saint-Philippe-de-Néri en 2008.
8.4	Caractérisation	Effectuer une caractérisation des ordures ménagères afin de connaître la répartition des différents types de matières et mesurer l'efficacité des actions mises en place par le PGMR.	Recyc-Québec	2004, 2006 et 2008	Réalisé (2006-2009)	Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec. Cette mesure est également présente dans le PGMR 2016-2020, mesure #21.
8.5	Broyeurs domestiques	Vérifier la pertinence d'adopter une réglementation spécifique sur l'usage des broyeurs domestiques.	Municipalités	2005	Non réalisé	

8. Ordures ménagères (suite et fin)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
8.6	Conformité	S'assurer de la conformité du LES de Saint-Philippe-de-Néri avant l'adoption de la prochaine réglementation sur l'élimination.	MRC (Co-éco)/Municipalités	Avant l'adoption du règlement	Suspendu (2008)	Fermeture du LES à la suite d'une analyse technico-économique de la mise aux normes. Mise en place d'un fonds post-fermeture pour l'entretien du LES.

9. Boues de fosses septiques

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
9.1	Inventaire et inspection des fosses	Préciser les inventaires des fosses septiques présentes sur le territoire.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2004 et 2005	En continu (2005-2016)	Données sommaires recueillies lors des vidanges par les entrepreneurs sur les bons de travail.
9.1	Inventaire et inspection des fosses	Continuer de s'assurer que les citoyens disposent de fosses septiques conformes et déterminer la fréquence de vidange requise.	Municipalités	2005 et suivantes	En cours (2005-2016)	Mise aux normes de plusieurs installations problématiques, mais sans programme d'inventaire systématique.
9.3	Service municipal	Sensibiliser les citoyens sur les avantages d'un service municipal de gestion des boues de fosses septiques.	Municipalités	2004	Réalisé (2005-2016)	Communiqués et documents distribués aux propriétaires.
9.3	Service municipal	Responsabiliser les municipalités pour qu'elles prennent en charge le service de vidange des boues de fosses septiques.	MRC/Municipalités	2005	Réalisé (2005-2016)	Service de vidange des fosses septiques offert par les dix-sept municipalités.
9.4	Valorisation des boues	S'assurer que les boues sont acheminées par les entreprises de collecte à un centre de traitement autorisé par la MRC.	MRC/Municipalités	2005 et suivantes	Réalisé (2005)	Proposition d'un règlement-type par la MRC aux municipalités, précisant que la disposition des boues doit être effectuée dans un site autorisé par le ministère de l'Environnement.

10. Construction, rénovation et démolition

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
10.1	Accès à l'écocentre	Évaluer la possibilité d'accepter les matières provenant du secteur privé à l'écocentre.	MRC (Co-éco)	2004	Non réalisé	Projet d'écocentre desservant le secteur privé sur le site du LET de Rivière-du-Loup en 2018 pour desservir le secteur privé.
10.2	Programme d'information	Mettre sur pied un programme d'information pour les entrepreneurs en construction et leurs employés.	MRC (Co-éco)	2006	Non réalisé	En attente de la disponibilité d'un écocentre desservant le secteur privé. Information prévue dans le cadre du projet Écochantier réalisé par Co-éco en 2017.
10.3	Lobbying	Demander des assouplissements réglementaires pour permettre la déconstruction dans les secteurs résidentiel et agricole par des particuliers ou des organismes communautaires.	MRC (Co-éco)	2006	Non réalisé	
10.3	Lobbying	Demander au gouvernement d'obliger les entrepreneurs à récupérer une certaine part de leurs résidus.	Gouvernement du Québec	2006	En cours (2011-2016)	Le <i>Plan d'action 2011-2015</i> de la <i>Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</i> prévoit l'interdiction de l'enfouissement du bois en 2014.

10. Construction, rénovation et démolition (suite et fin)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
10.4	Objectifs de récupération dans les permis	Étudier la possibilité d'établir, dans les permis de CRD, des objectifs de récupération sur les chantiers.	Municipalités	2007	Non réalisé	Document d'information sur la récupération des résidus de CRD distribué avec les permis à venir en 2017.
10.5	Centre régional de tri et de conditionnement	Étudier la pertinence d'implanter un centre régional de tri et de conditionnement des matériaux secs en partenariat avec les autres MRC du KRTB.	Entreprise privée	2007	Réalisé (2008)	Traitement du bois et des matériaux secs des écocentres par Conteneurs KRT inc. à Rivière-du-Loup.
10.6	Projet-pilote de déconstruction sélective	Mettre en place un projet de déconstruction sélective sur les chantiers et participer à la construction du centre régional de tri et de conditionnement (conditionnel à l'implantation d'un centre régional de tri et de conditionnement des matériaux secs).	Entreprise privée	2007	Réalisé (2008)	Possibilité de location de conteneurs distincts (bois, agrégats, matériaux secs) aux entrepreneurs et traitement par Conteneurs KRT inc. à Rivière-du-Loup.

11. Industries, commerces et institutions

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
11.1	Sensibilisation	Mettre sur pied un vaste programme de sensibilisation à l'intention des ICI pour les encourager à réduire les quantités de matières résiduelles générées et éliminées et pour les amener à participer à la collecte sélective.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2004 à 2006	Réalisé (2006)	Campagne de sensibilisation <i>Opération trésors</i> et <i>3RV au travail</i> .
11.2	Inventaire	Préciser l'inventaire des matières résiduelles générées par les ICI.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2004 et suivantes	Réalisé (2015)	Inventaire précisé dans le cadre de la révision du PGMR.
11.3	Lobbying	Exiger du gouvernement la récupération des matières recyclables dans les établissements publics et parapublics.	Gouvernement du Québec	2004	En cours (2011-2015)	Le Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit la mise en place de mesures favorisant la réduction à la source et le réemploi dans le cadre de la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable.

11. Industries, commerces et institutions (suite)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
11.4	Balles rondes	Encourager et soutenir la recherche de solutions pour la mise en valeur ou les alternatives à l'utilisation des plastiques de balles rondes et de cordes de nylon dans les fermes.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2004 et suivantes	Réalisé puis suspendu, puis repris (2004-2015)	Projets-pilotes de récupération des plastiques d'ensilage. Essais suspendus en 2013 à cause de la perte de débouchés et des coûts. Récupération des plastiques d'ensilage dans les regroupements Ouest et Est dans la collecte des matières recyclables depuis 2014/2015.
11.5	Redistribution alimentaire	Encourager la redistribution des denrées alimentaires non périmées.	Moisson Kamouraska	2004 et suivantes	Réalisé	Sollicitation et organisation de la cueillette, du tri, de la transformation et de la distribution des denrées alimentaires.
11.6	Réglementation sur les ICI	Élaborer une réglementation pour obliger les ICI à participer à la collecte des matières recyclables.	Municipalités/Regroupements de collecte (Co-éco)	2006	Réalisé (2009-2011)	Le règlement-type de chaque regroupement comprend une obligation pour les ICI de participer à la collecte des matières recyclables.

11. Industries, commerces et institutions (suite et fin)

No	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
11.7	Projet-pilote-Compostage ICI	Faire une recherche de financement pour la réalisation d'un projet-pilote de compostage des résidus organiques en provenance du secteur ICI.	MRC (Co-éco)/Municipalités	2004	Réalisé (2009)	Les ICI ont été desservis par la collecte des matières organiques du projet-pilote de La Pocatière dès la deuxième année. Tous les ICI sont desservis par la collecte et le traitement par biométhanisation depuis janvier à juin 2015. Certains gros générateurs de matières organiques non desservis par des collectes municipales en conteneur font l'objet d'une étude de regroupement pour une collecte privée (2017) grâce à un financement de Reyc-Québec.